

Séance du réseau évaluation dans l'administration fédérale:

*Expérience de l'OFT en lien avec les
appels d'offres pour les évaluations*

5 décembre 2023, Mélanie Attinger



Programme du 5 décembre 2023:

Appel d'offres pour les évaluations

- ❑ Principaux résultats du groupe de travail «Appels d'offres» de la SEVAL sur le *vademecum* (Benjamin Buser, Reinhard Zweidler, Stefan Rieder)
- ❑ Office fédéral des constructions et de la logistique: Règles régissant les appels d'offres (Bruno Gygi)
- ❑ Expériences pratiques:
 - de l'Office fédéral des assurances sociales (Gisela Hochuli)
 - de l'Office fédéral des transports (Mélanie Attinger)
 - de l'Office fédéral de l'agriculture (Vinzenz Jung)
- ❑ Discussion



Input de l'OFT – Vue d'ensemble

1. Directives et organisation pour les appels d'offres pour les évaluations à l'OFT
2. Expériences tout au long du processus
3. Constats, potentiel d'amélioration



1. Directives et organisation

Unités impliquées dans l'office:

- Section Affaires directoriales (centre d'évaluation) = *Chef de projet*
- Section(s) spécialisée(s)
- Service juridique
- Service financier
- Direction (validation du cahier des charges)

Processus:

- Flux de travail GEVER (OFT)
- Processus HBB «solution harmonisée en matière d'acquisitions pour la Confédération» (OFCL)



1. Directives et organisation

Directives:

- Instructions générales OFT
- Manuel pour les évaluations à l'OFT

Modèles (OFCL):

- Déclaration d'impartialité
- Cahier des charges
- Rapport d'évaluation des offres
- Contrat



2. Expériences



- 1) Mode d'adjudication
--- Hypothèse : Procédure sur invitation ---
- 2) Analyse du marché
- 3) Cahier des charges
- 4) Invitation à soumissionner
- 5) Questions
- 6) Contrôle et évaluation des offres
- 7) Rapport de l'évaluation des offres, adjudication
- 8) Information de la décision d'adjudication
- 9) Contrat



2. Expériences

1) Mode d'adjudication

- ❑ Selon le seuil LMP
- ❑ Pour les évaluations à l'OFT: en général < 150'000 CHF
 - Dans la pratique: procédure sur invitation (pour concurrence prix/ qualité)
 - Une procédure de gré à gré serait possible... ou gré à gré avec offres concurrentes (jamais utilisé pour une évaluation)
- ❑ Expérience d'un appel d'offres OMC
 - Evaluation 2013: Processus de commande du transport régional de voyageurs
 - 11 offres (env. 100-150 pages par offre)
 - Prix: 81'600 – 261'630 CHF (8 offres se situent au-dessus du budget prévisionnel de l'OFT)
 - Processus long et fastidieux



2. Expériences

2) Analyse du marché (procédure sur invitation)

❑ **Objectif:** inviter 5 entreprises qualifiées

❑ **Contraintes:**

Eviter la concentration du marché

- Favoriser la concurrence
- Permettre l'arrivée de nouveaux acteurs (les identifier)
- Assurer le traitement équitable

Egalité entre les différentes régions linguistiques

- Egalité des chances
- Répartition équitable des dépenses publiques
- Point de vue différent




2. Expériences

2) Analyse du marché (procédure sur invitation)

□ Procédure:

- Recherche dans la base de données de la SEVAL / sur internet
- Sollicitation des sections spécialisées de l'OFT
- Echanges dans le cadre du Réseau Evaluation dans l'administration fédérale
- Ne pas inviter les entreprises ayant réalisé les 2 dernières évaluations



Peu de nouveaux
bureaux identifiés!



2. Expériences

3) Cahier des charges

☐ Contenu

- Décrire précisément l'objet de l'évaluation et avec documentation >> égalité des chances
- Eviter de multiplier les questions d'évaluation et préciser le focus/ l'utilisation (évaluation *formative / sommative*)
- Présenter un projet de modèle d'impact

☐ Sur le produit / la réalisation de l'évaluation

- Produit: Rapport facilement compréhensible en réponse aux questions (résumé D, F, I)
- Recommandations applicables et adressées
- Renvoi aux standards SEVAL

☐ Au niveau organisationnel

- Toujours autoriser les communautés de soumissionnaires et sous-traitants



2. Expériences

3) Cahier des charges

Coûts

- Le budget de l'OFT n'est pas mentionné (ni aucune indication dans ce sens)
- La formule utilisée pour l'évaluation du critère du coût est explicitée
- Préciser le traitement concret des offres avec option ou variante (si autorisées)

Sur la forme

- Structure de l'offre définie (avec nombre de pages)
- Délai: 4-6 semaines
- Les modèles contiennent des redondances entre le cahier des charges, le catalogue des exigences, la feuille de prix >> manque de clarté et risque d'incohérence

Contrôle: par service juridique et service financier OFT

Validation: par la direction OFT



2. Expériences

4) Invitation à soumissionner

- Par e-mail uniquement
- Par le biais d'une adresse non nominative: beschaffung@bav.admin.ch (pas de signature personnelle)
- Destinataires en copie invisible (Cci)
- Liste de distribution: 2 adresses par bureau invité (1x général, 1x nominatif)



2. Expériences

5) Questions

- Au milieu du délai (env. 2 semaines après l'invitation)
- Uniquement par e-mail
- Les questions sont anonymisées et envoyées avec les réponses à tous les participants
- En général: réponse dans les 2 jours
- Pas de question supplémentaire possible
- Les questions posées n'impactent pas l'évaluation des offres!**
- Expérience
 - en général: 3-7 questions
 - Souvent: demande de précision sur la délimitation de l'objet de l'évaluation ou de l'importance à donner à tel ou tel élément



2. Expériences

6) Contrôle et évaluation des offres

- «Ouverture» des offres, contrôle formel, envoi d'un accusé de réception
- Transmission des offres valables aux membres du comité de sélection (3 personnes) avec une grille d'évaluation contenant le rappel des critères et la taxonomie
- Chaque membre du comité de sélection effectue une évaluation individuelle de l'offre (note et explication)
- Seul le critère du coût n'est pas évalué mais calculé
- Dans le cadre d'une séance du comité de sélection, les notes sont discutées (elles peuvent être modifiées durant la séance).
- A la fin de la séance du comité de sélection, la moyenne pondérée est calculée. L'offre récoltant le total le plus élevé reçoit l'adjudication.



2. Expériences

7) Rapport de l'évaluation des offres, adjudication

- ❑ Rédaction d'un rapport comprenant les éléments principaux de la procédure d'adjudication:
 - Liste des entreprises invitées
 - Cahier des charges
 - Questions - réponses
 - Liste des offres reçues (avec lien)
 - Tableau récapitulatif des notes moyennes pondérées par critère d'adjudication
 - Avantages principaux de l'offre retenue

- ❑ La décision d'adjudication formelle se fait par l'approbation du rapport par la personne compétente (vice-directeur OFT)



2. Expériences

8) Information de la décision

- Par e-mail uniquement
- Courrier signé par la cheffe de projet
- Contenu:
 - Mandataire retenu et coût de l'offre
 - Critères sur lesquels des points ont été «perdus»
 - Informations sur:
 - Possibilité d'avoir un debriefing (art. 12 OMP)
 - Possibilité de demander une décision contestable, à solliciter dans un délai de 2 semaines.
 - Le recours ne pourrait pas déboucher sur l'annulation de l'adjudication mais uniquement constater une éventuelle violation du droit fédéral (art. 52 al. 2 LMP).



2. Expériences

9) Contrat

- Le cahier des charges et l'offres sont les contenus principaux au niveau matériel
- La prise en compte des standards SEVAL est mentionnée
- Signature électronique

Mais...

- Rien sur l'utilisation de l'intelligence artificielle



3. Constats, potentiel d'amélioration

- Le processus HBB est complexe et peu transparent. Les modèles du BBL sont très utiles.
- Il est difficile de trouver des bureaux d'évaluation dans le domaine des TP/ de l'infrastructure ferroviaire en Suisse romande et au Tessin.
- La concentration du marché est une réalité (5-6 bureaux).
- La possibilité de mentionner le budget (coût maximal) dans le cahier des charges pose question.
- Quid de la bonne réception de l'invitation à soumissionner et de la décision d'adjudication (par e-mail).
- **Clarifier l'utilisation/ la documentation de l'intelligence artificielle.**